

SYMPOSIUM CITI – CONSORTIUM pour la Recherche Economique en Afrique
Dakar – Hotel Le Méridien Président
11 mai 2009

Retenir les capitaux en Afrique en dépit de la crise financière internationale

Par

Le Professeur TOUNA MAMA

Chef du Département d'Analyse et Politiques Economiques à l'Université de Yaoundé II
Conseiller Spécial du Premier Ministre – Cameroun

Site Internet : <http://www.tounamama.com>

I – L'impact de la crise financière mondiale sur l'Afrique Subsaharienne⁽¹⁾

Avant la crise financière internationale, la capitalisation, la rentabilité et la liquidité des banques, de façon générale, allaient croissant en Afrique subsaharienne. Les marchés de capitaux dits pionniers, comme ceux du Ghana, du Kenya, du Nigéria, de l'Ouganda et de la Zambie parvenaient à attirer un nombre non négligeable d'investisseurs étrangers sur leurs marchés obligataires et boursiers. Et les marchés monétaires étaient fortement liquidés.

De façon plus générale, on peut dire que la crise financière internationale arrive à un moment particulier du parcours du continent, caractérisé, en dépit de la kyrielle des problèmes qu'on peut évoquer, par une situation économique globalement positive.

La crise financière mondiale actuelle est venue remettre en cause les progrès remarquables que l'Afrique subsaharienne a enregistrés ces dix (10) dernières années (taux de croissance de 6 %, taux d'inflation de moins de 10 %, constitution de réserves non négligeables...). Avec la crise financière internationale qui s'est muée en crise économique mondiale, la demande des exportations africaines a diminué, les cours de produits de base ont baissé et les envois de fonds de la diaspora africaine fléchissent. Le resserrement mondial du crédit et une plus grande aversion des investisseurs pour le risque ont provoqué une inversion des flux d'investissement de portefeuille, découragé l'investissement direct étranger et rendu le financement des échanges plus coûteux.

¹ FMI (2009), Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, Etudes Economiques et Financières, Avril.

Par ailleurs, le ralentissement de l'activité économique devrait accroître le risque de crédit et les créances non performantes et, partant, affaiblir le bilan des institutions financières et des sociétés non financières.

Si l'on constate jusqu'à présent que les systèmes financiers des pays subsahariens affichent une certaine stabilité face à la crise financière internationale (malgré les pressions, les marchés monétaires, financiers et des changes ont continué de fonctionner normalement grâce à une faible intégration aux marchés financiers mondiaux, une utilisation très limitée des instruments financiers dérivés, une liquidité bancaire assez élevée, une dépendance modérée à l'égard des financements étrangers et un faible endettement des institutions), l'on peut craindre que si la crise mondiale n'est pas rapidement jugulée, ses effets d'engrenage et l'aversion croissante au risque des investisseurs touchent les systèmes financiers africains en augmentant le risque de crédit et le volume des prêts improductifs et en diminuant les liquidités internes (ménages et entreprises) après avoir diminué les liquidités externes.

Le transfert des capitaux de l'Afrique vers le reste du monde du fait de la crise financière internationale devrait dépendre du système financier de chaque pays en général et de l'importance relative des banques étrangères dans ce système en particulier.

Le tableau 1 représente le poids des banques étrangères dans quelques pays africains au Sud du Sahara.

Tableau 1 : Afrique subsaharienne : pays où les banques étrangères détiennent un fort pourcentage des actifs bancaires, 2008⁽²⁾ (En %)

Pays hôte	% des actifs détenus par des banques étrangères	Banques étrangères les plus grandes	Pays d'origine des plus grandes banques étrangères
Angola	68	Angolan Development Bank Espirito Santo Bank of Angola (BESA) Totta Angola Bank (BTA)	Portugal Portugal Portugal
Botswana	99	Barclays Bank of Botswana Standard Chartered Bank Botswana First National Bank of Botswana	Royaume-Uni Royaume-Uni Afrique du Sud
Cameroun	70	BICEC Société Générale Attijariwafa Bank	France France Maroc
Cap-Vert	74	Banco Comercial Atlantico Banco Interatlantico Banco Caboverdiano de negocios	Portugal Portugal Portugal
Comores	92	Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC) EXIM Bank Tanzania	France Tanzanie
Congo, Rép. dém. du	90	Banque Congolaise Banque commerciale du Congo (BCDC)	Etats-Unis Belgique

Congo, Rép. du	57	Rawbank BGFI-Congo Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE)	Luxembourg Gabon Maroc
Côte d'Ivoire	56	Crédit Agricole Société Générale Banque Internationale pour le Commerce & l'Industrie en Côte d'Ivoire (BICICI)	France France Belgique
Ghana	55	Ecobank Barclays Bank Standard Chartered Bank SSB Bank	Togo Royaume-Uni Royaume-Uni France
Lesotho	97	Standard Bank	Afrique du Sud
Madagascar	71	Mauritius Commercial Bank (MCB) Banque Malgache de L'Océan Indien (BMOI)	Maurice France
Maurice	72	BFV-Société Générale (SG) Barclays Bank Hong Kong and Shanghai Banking Corporation (HSBC) Mauritius Ltd. Standard Chartered Bank	Royaume-Uni Royaume-Uni
Mozambique	100	Banco Internacional de Mozambique (BIM) BCI-Fomento Standard Bank	Portugal Portugal Afrique du Sud
Namibie	73	Standard Bank Namibia First National Bank	Afrique du Sud Afrique du Sud
São Tomé-et-Principe	100	Banco Internacional de STP (BISTP) Afriland First Bank Island Bank	Portugal Cameroun Nigéria
Sénégal	65	SGBS B.I.C.I.S. Attijariwafa Bank	France France Maroc
Seychelles	56	Barclays Bank Mauritius Commercial Bank (MCB) Bank of Baroda	Royaume-Uni Maurice Inde
Swaziland	70	Standard Chartered Bank of Swaziland Ltd. NedBank Swaziland Ltd. First National Bank Swaziland Ltd.	Royaume-Uni Afrique du Sud Afrique du Sud
Tanzanie	52	NBC Ltd. Stanchart Barclays Bank	Royaume-Uni Royaume-Uni Royaume-Uni
Tchad	75	Société Générale Tchadienne de Banque (SGTB) Ecobank Commercial Bank Tchad	France Togo Cameroun

Source : FMI, questionnaires du département Afrique sur le secteur financier

² Sur la base des données les plus récentes disponibles (2008 ou avant). Ne sont indiqués que les pays où les banques étrangères détiennent plus de 50 % des actifs bancaires.

Avec la crise, les systèmes financiers dominés par les banques étrangères pourraient être affectés de trois manières⁽³⁾ :

- les banques-mères pourraient se montrer moins disposées à apporter des liquidités à leurs filiales ;
- elles pourraient être tentées de rapatrier le capital étant donné les pertes de bilan dans leur pays d'origine;
- elles pourraient ne pas vouloir ou pouvoir injecter les nouveaux capitaux nécessaires dans leurs filiales ou succursales subsahariennes.

La prédominance des banques sous contrôle étranger dans les systèmes financiers des pays subsahariens expose la région au risque de rapatriement des capitaux dans le cas où ces banques devraient réduire leur ratio d'endettement ou mettre un terme à leurs activités locales. Dans 20 pays subsahariens environ, la majorité des actifs bancaires sont sous contrôle étranger. Des banques françaises opèrent dans la zone franc, et des banques britanniques (Barclays et Standard Chartered) en Afrique australe. Les principales exceptions sont le Nigéria, où les banques sous contrôle étranger détiennent un faible pourcentage des actifs bancaires, et l'Afrique du Sud.

Cela étant, même si ces risques sont réels, il existe en Afrique subsaharienne des facteurs atténuants que l'on ne trouve pas dans d'autres régions. Le premier risque (réduction des financements) est amorti par le fait que, dans de nombreux pays, les filiales ont été en mesure de mobiliser des dépôts au niveau local et n'ont pas été financées par les banques mères. Le deuxième risque (rapatriement des capitaux) est atténué par le fait que la majeure partie des opérations des banques étrangères ont été rentables et ne représentent qu'un faible pourcentage des actifs des banques mères. Le troisième risque (incapacité d'augmenter le volant de réserve en capital) devrait se concrétiser dans plusieurs pays et pourrait poser un problème substantiel aux autorités de surveillance, surtout dans les pays où le niveau de capital dans le système était déjà faible.

II – L'Afrique peut-elle maintenir les capitaux en son sein en dépit de la crise financière internationale ?

Avant de répondre à cette question, il faut d'abord rappeler que l'Afrique est en permanence sujette à une fuite plus ou moins importante de capitaux.

³ FMI (2009), Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, Etudes Economiques et Financières, Avril.

II.1 – La traditionnelle fuite des capitaux de l'Afrique⁽⁴⁾

Certes, on n'est pas d'accord sur la définition et la mesure de ce concept ; la différence conceptuelle essentielle étant la distinction faite entre l'exode des capitaux dû à une situation politique et économique difficile et celui qui aurait eu lieu en situation normale, c'est-à-dire indépendamment de ces difficultés.

Mais l'on estime que le stock cumulé de capitaux ayant fui l'Afrique subsaharienne entre 1970 et 1996 peut se chiffrer à près de 285 milliards de dollars ; de telle sorte qu'en le rapprochant de la dette extérieure de ladite région estimée à 178 milliards de dollars en 1996⁽⁵⁾, l'Afrique subsaharienne se retrouve être créancière nette vis-à-vis du reste du monde.

Certaines estimations se chiffrent à plus de 13 milliards de dollars par an qui ont fui de l'Afrique entre 1991 et 2004, soit un pourcentage annuel de 7,6 % du PIB annuel⁽⁶⁾.

D'autres estimations vont jusqu'à 30 milliards de dollars par an de fuite de capitaux depuis 2003⁽⁷⁾.

La fuite de capitaux résulte d'une décision de placer ses avoirs à l'étranger plutôt que dans l'économie nationale et dépend, à ce titre, de facteurs tels que l'instabilité macroéconomique et politique ou la densité de l'activité du marché financier, qui déterminent les rendements des avoirs intérieurs, ajustés en fonction des risques.

Même si les études empiriques pour déterminer plus précisément les facteurs qui contribuent à la fuite des capitaux donnent des résultats différents selon la définition du phénomène, elles montrent cependant que certains facteurs ont plus d'influence que d'autres. C'est ainsi que le niveau de la dette extérieure apparaît comme l'indicateur d'instabilité financière le plus déterminant de l'exode de capitaux. Il semble en effet qu'en dénotant une mauvaise gestion financière et en laissant présager des hausses d'impôt futures, la dette extérieure encourage les sorties des capitaux, lorsqu'elle n'a pas été à leur origine. D'autres facteurs économiques comme la surévaluation de la monnaie, des déséquilibres budgétaires et des taux d'inflation élevés semblent aussi favoriser l'exode de capitaux.

Par ailleurs il y a une corrélation étroite entre la stabilité politique et la fuite des capitaux. Il semble qu'une stabilité politique insuffisante provoque directement une fuite accrue des capitaux et conduit souvent à l'instabilité macroéconomique.

⁴ CNUCED (2007), Le développement économique en Afrique, retrouver une marge d'action : la mobilisation des ressources intérieures et l'Etat développementiste, New-York et Genève – Nations Unies.

⁵ SALISU (2005), Rôle de la fuite de capitaux et des transferts des migrants dans la viabilité du Compte courant, Atelier CEA, Accra, 21 et 22 septembre. Cité par CNUCED (2007).

⁶ SALISU (2005), op. cit.

⁷ SALISU (2005), op. cit.

Est-ce que la crise financière internationale actuelle peut être considérée comme un facteur aggravant de la fuite des capitaux de l'Afrique ?

II.2 – Comment l'Afrique peut-elle conserver les capitaux en dépit de la crise financière internationale ?

La crise financière internationale actuelle est d'abord et avant tout une crise des produits "pourris" qui ont pris une ampleur excessive dans les bilans des grandes banques occidentales, à la suite d'une spéculation et des prises de risques également excessives.

Elle affecte marginalement les systèmes financiers africains qu'elle a trouvés sains.

On peut même dire que ces systèmes financiers ont un avantage comparatif par rapport aux systèmes financiers occidentaux dans leur situation actuelle et pourraient sous certaines conditions non seulement conserver les capitaux qui se trouvent en Afrique mais même attirer de nouveaux capitaux en quête de sécurité.

Pour ce faire, il faudrait que l'Afrique donne aux investisseurs et autres propriétaires de capitaux des garanties de stabilité macroéconomico-financière et politique de manière à gagner leur confiance.

Cela passe par :

- Une indication claire de la politique économique suivie par les Etats et la définition non moins claire du cadre de partenariat public-privé afin que les investisseurs potentiels aient une visibilité du secteur dans lequel ils veulent investir, ce qui renvoie à la question du climat des affaires.
- Des systèmes financiers efficaces, capables d'appréhender les risques voire de les anticiper et de les gérer correctement, afin que la sécurité financière soit assurée et la confiance du public préservée ; Ce qui implique une bonne politique de surveillance.
- Le respect scrupuleux par l'Etat de ses engagements, celui-ci ne devant prendre que les engagements qu'il peut respecter, pour rassurer toutes les parties prenantes à l'aventure du développement, ce qui renvoie au problème de gouvernance.
- Une sécurité juridique et judiciaire renforcée, permettant non seulement la protection des investissements, mais aussi l'exécution rapide des décisions de justice relatives aux contrats commerciaux.